



Ergothérapeute

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 18363

Mise à jour le
19/07/2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
- Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.
- Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalière et les assistances technologiques.
- Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
- Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- Former et informer.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Être en deuxième année d'Ergothérapie à l'IPMR de Nevers.

DURÉE DE LA FORMATION

- 12 mois



CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 770H

- UE1 – 16ECTS : Sciences Humaines, social et droit.
- UE2 – 26 ECTS : Sciences médicales.
- UE3 – 14 ECTS : Fondements et processus de l'ergothérapie.
- UE4 – 31 ECTS : Méthodes, techniques et outils d'ergothérapie.
- UE5 – 22 ECTS : Méthodes de travail.
- UE6 – 31 ECTS : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute + unité optionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- Formation pratique chez l'employeur pour une durée dépendant des dates de contrat

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

INSCRIPTION ET RENTREE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QROC ou QCM.
- Analyse de situation professionnelle.
- Ecrits + oraux.
- Etudes de dossier + étude de cas.
- Epreuve pratique.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Vers les filières éducatives et sociales et sanitaires : cadre de santé, directeur d'établissement...

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64)
- Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

